

3^E TRIMESTRE 2025

au fil de l'eau

la lettre d'information de votre Service public de l'eau

Votre Service public de l'eau vous présente des outils pensés pour **vous accompagner au quotidien** : des alertes en cas d'écoulement permanent, des animations pour sensibiliser le public à un usage responsable de la ressource et un portail dédié pour simplifier la gestion de vos démarches.



EN CLAIR

IL FAUT
LE SAVOIR**1 %**

des recettes de vente d'eau sont consacrées au **programme Eau Solidaire**, représentant un budget d'environ 2,5 millions d'euros par an.

**50,04 €**

C'est la **dépense consacrée à l'eau** chaque mois pour un ménage moyen (2 adultes et 2 enfants).

Évitez la surconsommation grâce à des alertes personnalisées

L'été est souvent propice à l'arrosage des espaces verts, augmentant ainsi le risque de gaspillage de la ressource. Pour éviter toute surconsommation imprévue, des alertes peuvent être mises en place afin de détecter rapidement un écoulement permanent.

1

Qu'est-ce qu'un écoulement permanent ?

Il désigne une consommation d'eau continue sur votre installation. Il peut être causé par une fuite, mais ne signifie pas nécessairement qu'il y a un problème. Certains équipements, en raison des besoins spécifiques d'une activité ou d'une production, nécessitent en effet un écoulement d'eau constant. Il est important, dans tous les cas, d'y prêter attention.

2

Comment reconnaître un écoulement permanent ?

Vous pouvez détecter un écoulement permanent en consultant l'historique de votre consommation dans la rubrique « Contrats » de votre espace personnel. Si un écoulement continu est détecté, une barre rouge apparaît sur le graphique, indiquant le volume d'eau utilisé sur une journée. En survolant cette barre, vous obtiendrez une information précise sur la quantité concernée, en litres ou en mètres cubes.

Si l'écoulement d'eau permanent ne dure qu'une journée et disparaît ensuite de votre historique, il s'agit probablement d'un événement ponctuel, comme un robinet mal fermé. En revanche, s'il persiste, cela peut indiquer la présence d'une fuite.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un écoulement continu de seulement 25 litres par heure peut générer un surcoût annuel de 1000 euros.



CLIQUEZ ICI
pour paramétrer vos alertes



QUESTION DE CONFIANCE

Sensibiliser chacun pour une consommation d'eau responsable



Parce que chaque goutte compte, votre Service public de l'eau met en place, avec le programme Eau Solidaire, des initiatives originales pour sensibiliser le public à un usage maîtrisé et responsable de l'eau.

En collaboration avec les associations partenaires ainsi que les CCAS, des animations, des ateliers pratiques ou des interventions en porte-à-porte peuvent être organisés dans votre commune. Ces actions ont pour objectif d'accompagner les usagers dans la maîtrise de leur consommation d'eau et de favoriser l'adoption de comportements plus économes, dans une démarche de réduction de leur facture.

• **L'ÉcoStudio** : à travers la représentation d'un studio grandeur nature, il offre une expérience immersive pour revoir ses habitudes. Que ce soit dans la cuisine, la salle de bains ou le salon, il permet d'échanger sur les bons gestes qui favorisent les économies (eau, électricité, gaz) mais aussi d'identifier les mauvaises pratiques du quotidien qui peuvent entraîner des surconsommations.

• **Le Bar à dégustation** : l'objectif est de faire connaître les spécificités des différentes eaux (de source, minérale, du robinet) que l'on peut consommer, rassurer sur la qualité de l'eau du robinet en échangeant sur tous ses bienfaits et donner des astuces simples pour boire régulièrement. En bref, informer, rassurer et aider chacun à redécouvrir l'eau du robinet au quotidien.

• **Patrod'eau** : ce jeu de société sensibilise les petits et les grands à la gestion de l'eau de manière ludique et interactive. Le principe est simple : il suffit de répondre à des questions sur différents thèmes comme l'univers de l'eau, la qualité de l'eau du robinet, les équipements hydro-économes, les gestes écoresponsables, etc. Les bonnes réponses permettent de diminuer sa consommation d'eau.

CLIQUEZ ICI
pour en savoir plus



ON INNOVE

Un portail personnalisé pour une gestion optimisée de vos démarches

Grâce au portail **SEDIF - CCAS**, accédez à des informations privilégiées et sécurisées sur le **Service public de l'eau**. Vous pourrez suivre et formuler les demandes d'aides dans le cadre du programme **Eau Solidaire**. Retrouvez-y également des supports de communication ainsi que des vidéos explicatives afin de pouvoir accompagner les usagers en difficulté grâce à notre dispositif d'aides.

09 69 369 900*
du lundi au vendredi
de 8h à 19h30
et le samedi de 9h à 12h30

URGENCE FUITE (24 h/24)
09 69 369 918*

leaudiledefrance.fr
(espace personnel)

L'Eau d'Île-de-France
94417 Saint-Maurice Cedex

Site d'accueil d'Aubervilliers (93)
2, rue du Sucre (M°12, RER E, Tram 3b).
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45
et le samedi de 9h à 11h45

* Appel non surtaxé.

Toutes les informations sur
votre eau depuis l'application
L'Eau d'Île-de-France,
Source de confiance



Suivez-nous sur
nos réseaux sociaux



Conception et réalisation :
ici Barbès
Crédits photos : © Nicolas
Fagot / SEDIF, Adobe Stock.

